



Delai pour la commission medicale

Par **larderie**, le **26/02/2011** à **09:07**

Bonjour,

mon fils doit repasser son permis pour annulation de points(probatoire),le 11/02/2011 il passe la visite medicale+test psychotechnique et depuis plus de nouvelles j'ai appele et on me dit que la commission medicale se fera le 09/03 (pref de provins) pourquoi ce delai si long! je ne fais pas confiance a la personne qui gere ces dossiers est ce normal et y a t il un delai moyen.

Autre question il peut reconduire (si permis ok) le 30/06/2011 peut il passer code et conduite avant cette date et biensur reconduire a partir du 01/07/2011
merci cordialement

Par **Tisuisse**, le **26/02/2011** à **13:13**

Bonjour,

Les préfectures donnent, sur demande des intéressés, les rendez-vous médicaux en fonction de la disponibilité de la commission médicale.